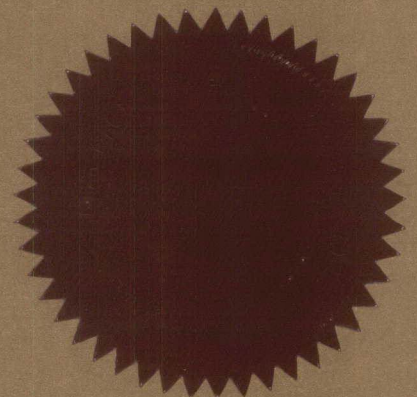


ASSEMBLÉE NATIONALE  
N° 144-8060411

Une année de défis  
pour un avenir  
prometteur

Rapport annuel  
2004-2005

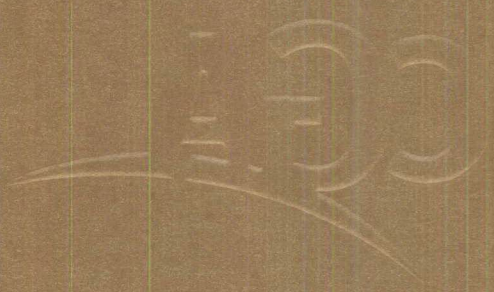
CGA



Ordre des CGA du Québec

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT  
5712 S. UNIVERSITY AVE.  
CHICAGO, ILL. 60637



UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS  
500 EAST LEXINGTON AVENUE  
NEW YORK, N.Y. 10017

Monsieur Michel Bissonnet  
Président  
Assemblée nationale du Québec  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

*Monsieur le Président,*

*J'ai l'honneur de vous soumettre le 59<sup>e</sup> rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux  
licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.*

**Le ministre de la Justice,  
Yvon Marcoux  
Québec, juin 2005**

---

Monsieur Gaétan Lemoyne  
Président  
Office des professions du Québec  
800, place D'Youville, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)

*Monsieur le Président,*

*J'ai l'honneur de vous soumettre le 59<sup>e</sup> rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux  
licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.*

**Le président du Conseil,  
Alain Laplante, FCGA  
Montréal, juin 2005**

---

Monsieur Yvon Marcoux  
Ministre de la Justice  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec)

*Monsieur le Ministre,*

*J'ai l'honneur de vous soumettre le 59<sup>e</sup> rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux  
licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.*

**Le président du Conseil,  
Alain Laplante, FCGA  
Montréal, juin 2005**

L'Ordre des CGA du Québec, qui représente plus de 10 000 membres et étudiants, a la mission fondamentale d'assurer la protection du public. À cet égard, les CGA font preuve d'un souci d'intégrité et d'éthique que vient appuyer un programme rigoureux d'inspection professionnelle dans les cabinets privés. De plus, l'Ordre est le seul organisme professionnel à offrir un programme obligatoire de formation continue à ses membres. Il publie également de l'information d'intérêt général et professionnel, et prend position sur différentes questions politiques ou sociales.

Grâce à leur formation de haut calibre, les CGA du Québec possèdent des compétences supérieures en fiscalité, vérification, comptabilité et finance, ce qui en font les chefs de file en matière de performance financière. Polyvalents, ils jouent un rôle de conseiller de premier plan dans tous les secteurs de l'économie tant au Québec et au Canada qu'à l'étranger.

## Sommaire

<b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>	<b>03</b>
<b>LE BUREAU</b>	<b>08</b>
<b>LE COMITÉ ADMINISTRATIF</b>	<b>09</b>
<b>LE COMITÉ D'INSPECTION ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE</b>	<b>10</b>
<b>LE COMITÉ DE DISCIPLINE</b>	<b>11</b>
<b>RAPPORT DU SYNDIC</b>	<b>13</b>
<b>COMITÉS</b>	<b>14</b>
<b>PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL DE L'ORDRE</b>	<b>15</b>
<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	<b>16</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS :</b>	
<b>RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>18</b>
<b>RAPPORT DES EXPERTS-COMPTABLES</b>	<b>18</b>
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>	<b>19</b>
<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS</b>	<b>20</b>
<b>BILAN</b>	<b>21</b>
<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>22</b>
<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>23</b>
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>28</b>

Dépôt légal:  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN: 1206-0232

Une publication du service des Communications et relations publiques

## *Une année de défis pour un avenir prometteur*

L'Ordre des CGA du Québec a rencontré plusieurs défis de taille au cours de la dernière année. Le projet d'unification des trois ordres comptables, le dépôt du rapport Plante, le respect de l'Accord sur le commerce intérieur et la refonte du programme de formation sont autant d'exemples qui soulignent à la fois l'ampleur et l'importance du travail effectué lors du dernier exercice. Voici un aperçu des principales réalisations de l'année 2004-2005.



Alain Laplante, FCGA  
Président du Conseil



Alain Girard, FCGA, MBA  
Président et chef de  
la direction et secrétaire

Après plusieurs mois de pourparlers, les trois ordres comptables du Québec décidaient, d'un commun accord, de mettre un terme aux démarches entreprises en vue d'unifier la profession comptable au Québec. Bien que le principe général de l'unification ait généré un accueil positif chez la majorité des membres des trois ordres professionnels, les tournées régionales d'information et d'échanges effectuées au cours de l'automne 2004 nous ont permis d'identifier des réticences à l'égard de certaines modalités et spécificités du projet. À la lumière du bilan exhaustif dressé, les dirigeants des trois ordres ont conclu qu'il fallait mettre un terme au projet puisqu'il aurait été impossible d'obtenir une majorité significative de voix favorables lors du scrutin projeté. La raison? L'Ordre des comptables agréés du Québec (CA) voulait modifier le projet initial, qui consistait à créer un seul ordre avec un seul titre, en ajoutant un élément distinctif à leur égard, point sur lequel nous étions en désaccord.

Malgré l'avortement du projet, nous tirons une grande fierté à nous être engagés dans cette démarche novatrice et résolument orientée

vers la promotion et le renouvellement de la profession. Lors de la tournée, nous avons visité 15 villes, tenu 24 rencontres et informé 2210 membres, ce qui représente près de 30% de notre membership et le taux de participation le plus élevé. Parmi les CGA présents, 85% étaient en faveur de l'unification.

Nous avons démontré une volonté franche de collaborer avec nos confrères des autres ordres en vue de faire avancer la profession, et nous continuons de croire qu'il faut travailler de manière à non seulement faire la promotion de la profession, mais aussi à remettre en question certaines façons de faire méritant d'être mieux adaptées à la réalité et aux attentes de notre clientèle.

Outre la protection du public, il est de notre devoir et de notre responsabilité de préparer la profession pour l'avenir. C'est pourquoi nous continuons plus que jamais à travailler pour l'amélioration de la profession, et en ce sens, le rapport Plante ainsi que l'Accord sur le commerce intérieur sont deux dossiers pour lesquels nous avons déployé beaucoup d'efforts.

### **Obtention des pleins droits d'exercice de l'expertise comptable au Québec**

La reconnaissance des compétences des CGA d'une province à l'autre constitue un enjeu extrêmement important pour l'Ordre. Et pour cause. À ce jour, le Québec est la seule province qui ne respecte pas l'Accord du commerce intérieur (ACI) et cette situation est problématique pour l'exercice de la profession comptable au Canada. C'est pourquoi nous avons appuyé l'Association des comptables généraux accrédités du Nouveau-Brunswick (CGA-Nouveau-Brunswick), qui a demandé la constitution d'un groupe spécial en vertu de l'ACI afin de résoudre le problème que pose pour ses membres l'accès aux droits d'exercice de l'expertise comptable au Québec.

Par ailleurs, le rapport Plante, déposé auprès de l'Office des professions du Québec en février 2005, devrait démontrer que nos membres possèdent toutes les connaissances requises pour exercer l'expertise comptable au Québec, et plus précisément la vérification des entreprises. Nos projections en ce sens sont des plus optimistes de même que nos efforts auprès des instances gouvernementales qui nous laissent croire que nous approchons de notre but.

**Le rapport Plante, déposé auprès de l'Office des professions du Québec en février 2005, devrait démontrer que nos membres possèdent toutes les connaissances requises pour exercer l'expertise comptable au Québec.**

### **Refonte du programme de formation**

L'Ordre s'est également penché sur les changements apportés par CGA-Canada au programme d'études professionnelles au plan national. Ces changements sont l'aboutissement de deux années de recherche sur l'évolution de la profession comptable et prennent en compte le double rôle que sont appelés à jouer les comptables, soit celui de gardien de la confiance du public et celui de gestionnaire financier stratégique. À son tour, l'Ordre a annoncé la formation d'un comité en vue de s'ajuster à ces changements au cours

des prochains mois en établissant des équivalences dans son programme d'études professionnelles qui, rappelons-le, diffère des autres provinces du Canada.

### **Implication des CGA**

Nous avons poursuivi le travail amorcé au cours des dernières années en vue d'affirmer la présence de l'Ordre et celle de ses membres au sein des associations d'affaires en plus de renforcer sa position lors d'événements caritatifs, ce qui a donné des résultats intéressants.

En effet, douze sections sur treize se sont associées à une chambre de commerce par le biais d'une commandite et d'activités conjointes. En Mauricie, par exemple, la section s'est associée à l'événement Relève Mauricie, l'antenne régionale du Concours québécois en entrepreneurship, qui met en valeur le talent de jeunes entrepreneurs. Nous avons aussi fait force commune avec des organismes comme Laval Technopole. Nous avons participé au gala Dunamis, qui souligne les performances des entreprises de la communauté lavalloise du monde des affaires, en plus de réitérer notre partenariat avec Opération Nez rouge. Soulignons également la participation bénévole de plusieurs de nos membres dans le cadre de diverses activités de bienfaisance dans la province.

Par ailleurs, suite à de très bons résultats en termes de collaboration, nous avons renouvelé notre entente avec la Fondation de l'entrepreneurship. Quinze conférences ont été présentées à travers la province dans le cadre de la série « Conférences et dédicaces » offrant ainsi à l'Ordre et à ses membres une visibilité maximale.

### **Les membres**

L'instauration en 2000 du Programme d'agrément professionnel en performance financière (PAPPF), qui exige une formation additionnelle des nouveaux membres, a entraîné une baisse de l'attribution de permis, de sorte que 169 permis ont été livrés cette année. Toutefois, près de 550 étudiants sont actuellement inscrits au PAPPF, ce qui devrait nous permettre d'accueillir de nombreux nouveaux membres d'ici quelques années.

Suite à l'adoption de la Loi 169, le projet de règlement sur l'exercice en société, adopté par le Bureau de l'Ordre, est maintenant sanctionné par l'Office des professions du Québec. Rappelons que l'exercice de la profession d'expert-comptable CGA en société répond à l'évolution de notre pratique et des besoins de la clientèle en nous permettant d'exercer notre profession en société à responsabilité limitée, en société par action ou en société multidisciplinaire. Nous en sommes à la dernière étape du processus, soit la sanction officielle du gouvernement du Québec. Le projet est entre les mains du Conseil exécutif des ministres depuis août 2004. Toutefois, le Conseil a pris la décision de suspendre temporairement le processus d'analyse du projet de règlement en raison d'une problématique touchant certains professionnels.

Parmi les priorités des CGA, la formation continue occupe une place importante. C'est pourquoi l'Ordre veille à leur offrir une formation de qualité, axée sur leurs besoins et préoccupations. Ainsi, 32 cours répartis en 134 sessions ont été offerts à nos membres, ce qui a généré un peu plus de 3 000 inscriptions, soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à l'année dernière. En outre, le service de consultation CGA en ligne, offert auparavant par l'Université Laval, est assumé depuis mai 2005 par la Direction de la protection du public de l'Ordre qui, dans l'intérêt du public comme dans celui de nos membres, a procédé à 168 inspections professionnelles au cours du dernier exercice. Le taux de satisfaction s'est élevé à près de 74 %.

### Étudiants : année record d'inscriptions

L'année 2004-2005 a été une année record en termes d'inscriptions des étudiants à l'Ordre, passant de 541 en 2003-2004 à 594 en 2004-2005, ce qui représente une augmentation de près de 10 %. Ce succès est largement attribuable aux efforts déployés par l'Ordre auprès des étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire. En effet, nous avons visité sept écoles secondaires, où nous avons rencontré près de 400 élèves, nous avons effectué 34 visites dans les cégeps de la province, où près de 1 200 élèves ont reçu de l'information, et nous avons rencontré plus de 3 400 étudiants universitaires lors d'activités organisées par les associations étudiantes, de journées carrières et de séances

d'information – couronnées par notre concours *Le titre de CGA est à la hausse* – dans les universités.

**L'année 2004-2005 a été une année record en termes d'inscriptions des étudiants à l'Ordre, passant de 541 en 2003-2004 à 594 en 2004-2005, ce qui représente une augmentation de près de 10 %.**

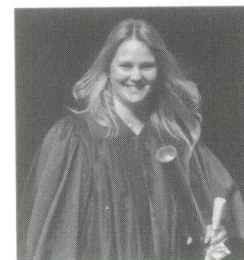
De plus, dans le but d'encourager la relève des CGA, 13 bourses d'une valeur de plus de 1 200 \$ chacune ont été remises par l'Ordre dans les universités québécoises, tandis que 45 bourses de 300 \$ ont été remises à des élèves du niveau collégial.



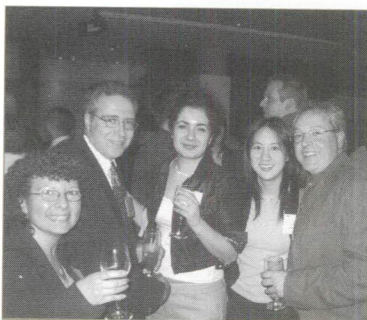
### Événements marquants

La 3<sup>e</sup> édition du Forum de la Performance a été un véritable succès! Présenté en Outaouais sous le thème *Au-delà des frontières, des langues et des chiffres*, le Forum a réuni plus de 300 congressistes, dont plusieurs CGA parmi lesquels certains se sont impliqués à faire de cet événement un moment privilégié de rencontres et de

partage entre les membres. Plus de 20 ateliers et conférences ont été présentés et près de 1 000 personnes sont venues applaudir la réussite des nouveaux membres lors de la Remise des permis qui, chaque année, clôture l'événement.



Une nouvelle CGA fière de recevoir son permis.



Des échanges intéressants entre membres et étudiants lors du *Méga Cocktail*.



L'ambiance électrisante du Newtown.

Le *Méga Cocktail* CGA a été un autre très grand succès parmi les événements organisés par l'Ordre.

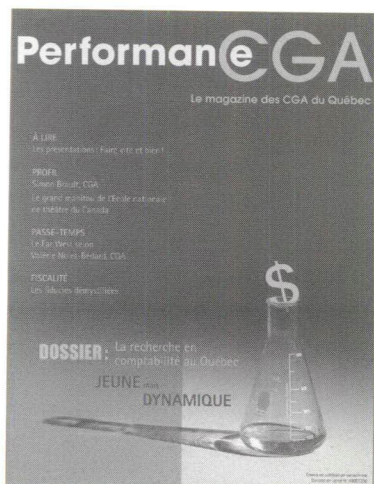
Présenté en février 2005 au Newtown à Montréal, le *Méga Cocktail* a connu une participation record de 425 étudiants et membres. Le Salon des employeurs, une nouvelle activité présentée dans le cadre de l'événement et réunissant douze employeurs, a été particulièrement apprécié des étudiants qui ont eu l'occasion de créer de nombreux contacts. Au total, 300 étudiants ont visité le Salon.



Benoît Marcotte, de la Banque Nationale, et Myriam Paul, gagnante du concours. Le titre de CGA est à la hausse.

### Publications repensées

Le domaine des communications est en constante évolution. L'Ordre se doit de suivre le rythme tout en offrant à ses membres de l'information qui répond à leurs besoins et qui assure la visibilité de l'Ordre. C'est pourquoi nous avons retravaillé le contenu et la présentation visuelle du magazine *Performance CGA* afin d'offrir à nos membres de l'information de qualité sur des sujets aussi variés que la fiscalité, la comptabilité, la gestion et l'étiquette en affaires. Anciennement offert en ligne, le magazine *Performance CGA* est maintenant distribué trois fois par année, en format papier, à 10 500 exemplaires.



Suivant le même ordre d'idées, le bulletin électronique hebdomadaire a aussi fait peau neuve et fait maintenant place à une facture visuelle rafraîchie. Cet outil de communication transmis par courriel à nos membres et étudiants nous permet d'offrir de l'information pertinente sur la profession et le milieu des affaires. Près de 7 000 personnes lisent le bulletin électronique chaque semaine.

De plus, l'Ordre a travaillé à publier divers documents, dont *Les indicateurs de performance: l'approche des parties prenantes* de la série Pro-gestion ainsi que des brochures et des dépliants.

### « Je suis CGA ! »

Il va sans dire que tous nos efforts doivent être appuyés par une promotion solide et efficace si nous voulons bénéficier d'un maximum de visibilité auprès de nos membres et étudiants.



C'est ce que nous avons obtenu grâce à la campagne promotionnelle « *Je suis CGA!* », qui a été présentée dans les institutions universitaires. Une campagne *Info-impôts* a aussi été largement diffusée parmi les principaux quotidiens du Québec et dans divers hebdomadaires.

régionaux, de même que la campagne « *Le partenaire de choix dans vos décisions d'affaires* » que l'on a pu apercevoir lors des activités et événements de l'Ordre. Soulignons également la tenue d'une campagne nationale sur les vols d'Air Canada, financée par les associations CGA provinciales. Cette vidéo bilingue de 15 secondes paraîtra sur plus de 4 000 vols nationaux et internationaux d'Air Canada et sera diffusée avant le bulletin de nouvelles pendant une période de 24 semaines.

### Nouveau portail CGA!

Attendu depuis longtemps, le nouveau portail CGA est en ligne! Il a été conçu de manière à offrir un accès personnalisé aux membres et aux étudiants ainsi qu'une foule d'informations privilégiées au sujet de l'Ordre

et des CGA du Québec et des autres provinces du Canada. En effet, le portail CGA regroupe les associations CGA du Canada et permet d'y accéder directement. Différents services, dont la banque d'emplois, le calendrier des activités des sections et le magasin en ligne y sont également disponibles, de même qu'une gamme d'outils financiers, de liens et de références utiles. Le portail CGA se veut l'outil de communication par excellence des CGA du Québec!

L'année qui se termine a été positive à bien des égards. Les défis que nous avons rencontrés nous ont permis de démontrer notre volonté franche de faire avancer la profession. Il faut continuer à travailler de manière incessante à non seulement faire la promotion de la profession, mais aussi à remettre en question

certaines façons de faire qui méritent d'être adaptées à nos réalités ainsi qu'aux attentes de notre clientèle et de notre relève. C'est en continuant à travailler et à croire en des projets comme le rapport Plante que nous ferons de plus en plus reconnaître l'expertise et l'excellence des CGA.

Enfin, remercions chaleureusement les membres du Bureau, les nombreux comités de bénévoles et le personnel de l'Ordre pour la qualité de leur travail et pour les nombreux efforts qu'ils ont fournis au cours de la dernière année. C'est grâce à leur dévouement et à leur implication si l'Ordre va de l'avant dans les dossiers qui lui tiennent à cœur. Et au rythme où vont les choses, l'avenir des CGA s'annonce très prometteur!



Alain Laplante, FCGA  
Président du Conseil



Alain Girard, FCGA, MBA  
Président et chef de la direction  
et secrétaire

**Attendu depuis longtemps, le nouveau portail CGA est en ligne! Il a été conçu de manière à offrir un accès personnalisé aux membres et aux étudiants ainsi qu'une foule d'informations privilégiées au sujet de l'Ordre et des CGA du Québec et des autres provinces du Canada.**



La campagne de publicité étudiante *Je suis CGA!*

## Le Bureau

Le Code des professions définit les mandats du Bureau en lui accordant tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, à l'exception de ceux qui relèvent des CGA réunis en assemblée générale.

Vingt-quatre personnes provenant des régions administratives du Québec composent le Bureau, dont quatre nommées par l'Office des professions représentent le public. Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Bureau a adopté, au cours de sept réunions ordinaires et de quatre réunions spéciales (conférences téléphoniques), les principales résolutions qui suivent :

- élire le président de l'Ordre ainsi que les membres du Comité administratif pour l'exercice 2004-2005 ;
- désigner les membres siégeant aux divers comités et groupes de travail de l'Ordre pour l'exercice 2004-2005 ;
- recommander à l'assemblée générale annuelle le montant de la cotisation pour l'exercice 2005-2006 ;
- approuver la liste des nouveaux membres de la promotion 2004 ;
- approuver les demandes de réintégration au Tableau des membres ;
- approuver les états financiers au 31 mars 2004 ;
- adopter différentes politiques administratives ;
- combler les postes d'administrateurs représentant la région de Montréal laissés vacants ;
- approuver un projet « Unification de la profession comptable » ;
- ajouter un nouveau règlement sur la formation continue ;
- choisir la section Laval comme section hôte du Forum de la Performance 2007.

### L'effectif

#### Président

Alain Laplante, FCGA

Diane Boily, CGA

Jean-Marc Bourque, CGA

Charles-Aimé Bureau, CGA

Denis Riendeau, CGA

Leonard C. Roth, FCGA

Pierre Samson, FCGA

#### Président sortant et observateur

Luc Provencher, FCGA

Richard Cacchione, FCGA

Ginette Fortin, FCGA

Yvon Gingras, CGA

Sylvie Grondin, FCGA

Danielle Hébert, CGA

Michel Labbé, FCGA

Sandra Lacroix, CGA

Michel P. Laliberté, FCGA

#### Membres externes

Robert LaRue

Marie-Lyse Julien-Lesco

Huguette Picard, erg.

André Roy, a.-g.

#### Président et chef de la direction et secrétaire

Alain Girard, FCGA, MBA

#### Membres 2004-2005

Luc Baribeau, CGA

Chantal Bélanger, FCGA

Luc Léger, CGA

Danielle Michaud, CGA

Marco Pilon, CGA

## Le Comité administratif

Le Comité administratif est constitué de six personnes dont le mandat, dévolu par le Code des professions, est de veiller à l'administration courante des affaires de l'Ordre.

Le président du Conseil est d'office membre et président du Comité administratif. Les membres du Comité sont élus parmi les membres du Bureau et un parmi les administrateurs nommés par l'Office des professions. Le secrétaire de l'Ordre agit comme secrétaire du Comité. Sauf pour l'adoption de règlements, le Comité administratif exerce tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue.

Les membres du Comité administratif ont étudié les divers dossiers de l'Ordre et adopté différentes résolutions et recommandations, lors des onze réunions ordinaires et des deux réunions spéciales (par conférence téléphonique) tenues durant l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2005. Les voici :

- approuver les demandes d'exemption et de réduction de cotisation professionnelle pour cause de maladie, de retour aux études à temps plein dans une université, de congé de maternité et de retraite anticipée ;
- approuver le programme de formation continue pour l'exercice ;
- approuver la révision budgétaire en cours d'exercice ;
- approuver les stages d'expérience pratique soumis par les candidats ;
- coordonner nos actions avec CGA-Canada ;
- approuver les cours de perfectionnement pour les membres qui reviennent à la pratique après une absence prolongée ;
- imposer à sept membres, suite aux recommandations du comité d'inspection professionnelle, un stage d'expérience pratique de douze mois et limiter leur droit de pratique pendant la durée du stage ;
- élaborer les orientations et les objectifs pour le prochain exercice ;
- approuver les états financiers ;
- approuver le budget de l'exercice 2005-2006 ;
- changer le contrat d'assurance-responsabilité professionnelle ;
- approuver la publication de documents de nature professionnelle ;
- approuver différentes politiques administratives ;
- approuver le projet « Unification de la profession comptable ».

### L'effectif

**Président**  
Alain Laplante, FCGA

**Vice-présidente**  
Ginette Fortin, FCGA

**2<sup>e</sup> vice-président**  
Michel P. Laliberté, FCGA

**Administrateur élu  
et trésorier**  
Pierre Samson, FCGA

**Président sortant**  
Luc Provencher, FCGA

**Administrateur nommé**  
Robert LaRue

**Président et chef de la  
direction et secrétaire**  
Alain Girard, FCGA, MBA

## Le Comité d'inspection et pratique professionnelle

L'inspection professionnelle s'inscrit dans la mission qui justifie l'existence des ordres professionnels, soit la protection du public. Pour l'Ordre, cette activité revêt un caractère impératif depuis plus de 30 ans.

Le rôle du Comité d'inspection et de pratique professionnelle consiste à évaluer globalement la pratique des membres exerçant l'expertise comptable à leur propre compte, à temps plein ou à temps partiel. Le cycle normal d'inspection est de douze mois à compter de la date d'ouverture du cabinet et par la suite, tous les quatre ans. Un cabinet peut cependant être inspecté plusieurs fois au cours d'un même cycle.

Le Comité a mis au point des procédures strictes d'inspection et des outils de travail qui permettent d'évaluer le respect des normes professionnelles en vigueur. L'évaluation s'effectue par l'examen d'un certain nombre de dossiers.

Les dossiers examinés portent sur les missions de vérification, d'examen approfondi, d'examen et de compilation. L'inspecteur évalue le respect des normes professionnelles au chapitre de la présentation des états financiers, de l'application et de l'étendue des procédés d'examen ou de vérification utilisés, de la fiscalité et bien entendu, de la documentation pertinente incluse dans les différents dossiers de l'expert-comptable.

Au cours de l'exercice 2004-2005, les inspecteurs ont effectué 168 inspections, dont 12 auprès d'experts-comptables CGA travaillant à temps partiel. Le Comité s'est réuni cinq fois et a recommandé l'imposition de stages à sept membres parmi ceux ayant fait l'objet d'une inspection.

### L'effectif

#### Président

Ghislain Lafrance, CGA

#### Secrétaire

Alain Borduas, CGA

#### Membres

Jacques Allard, CGA

Charles-Aimé Bureau, CGA

Sylvie Choronzey, CGA

Ginette Fortin, FCGA

## Le Comité de discipline

Le Comité de discipline s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2004-2005 pour l'audition de huit plaintes disciplinaires et représentations sur sanctions.

La première plainte entendue comportait un chef d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 128, 164 et 255 de la *Loi sur les impôts* [L.R.Q., c. I-3], transgressant ainsi aux articles 3.01.06 et 3.02.05 du *Code de déontologie* [c. C-26, r.30]. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et a ordonné une amende de 600\$ ainsi que le paiement de 25% des déboursés encourus.

La seconde plainte comportait un chef d'infraction pour avoir contrevenu à l'article 4.01.01 e) du *Code de déontologie*. Le Comité a déclaré l'intimé coupable et a ordonné la radiation de celui-ci du Tableau de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour une durée de huit (8) années. De plus, le Comité a imposé la publication d'un avis de la décision sur culpabilité et sanctions dans un journal du lieu du domicile professionnel de l'intimé, à ses frais, ainsi que le paiement de tous les déboursés relatifs au présent dossier.

La troisième plainte entendue comportait quatre chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 3.01.06, 3.02.05, 3.02.06, 3.03.01, 3.03.02, 3.03.05 du *Code de déontologie*. Le Comité a déclaré l'intimé coupable des quatre chefs d'infraction et a prononcé la radiation de l'intimé du Tableau de l'Ordre pour une durée d'un (1) mois et une (1) semaine relativement aux premier et deuxième chefs d'infraction, l'a condamné à une amende respective de 600\$ à l'égard du troisième chef d'infraction, puis lui a adressé une réprimande relativement au quatrième chef d'infraction. Finalement, le Comité a ordonné la publication de l'avis décrit à l'article 156 alinéa 5 du *Code*

*des professions* (L.R.Q., c. C-26) aux frais de l'intimé.

La quatrième plainte comportait deux chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 3.02.14, 3.03.01, 3.03.03 et 3.05.01 du *Code de déontologie* ainsi qu'aux articles 4 et 5 du *Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation* [c. C-26, r.38.1]. Le Comité a déclaré l'intimé coupable des deux chefs d'infraction et a condamné l'intimé à une amende de 1 000\$ relativement au premier chef d'infraction, lui a adressé une réprimande relativement au deuxième chef d'infraction et a ordonné le paiement de tous les déboursés relatifs à ce dossier.

La cinquième plainte comportait cinq chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 60 et 114 du *Code des professions*, aux articles 1.06 et 4.02.01 du *Code de déontologie* ainsi qu'à l'article 7 du *Règlement sur la publicité des comptables généraux licenciés du Québec* [c. C-26, r.37]. Le Comité a accordé le retrait du cinquième chef d'infraction et a déclaré l'intimé coupable des autres chefs d'infraction. Le Comité a condamné l'intimé à des amendes respectives de 1 500\$, 600\$ et 1 800\$ à l'égard des premier, deuxième et quatrième chefs d'infraction, a ordonné la radiation de celui-ci du Tableau de l'Ordre pour une durée de deux (2) semaines relativement au troisième chef d'infraction. Finalement, le Comité a ordonné la publication de l'avis prévu à l'article 156 alinéa 5 du *Code des professions* aux frais de l'intimé ainsi que tous les débours occasionnés par le présent dossier.

La sixième plainte comportait deux chefs d'infraction pour avoir contrevenu à l'article 114 du *Code des professions* ainsi qu'à l'article 3.02.01 du *Code de déontologie*. Le Comité a déclaré l'intimé coupable des deux chefs d'infraction et l'a condamné à une radiation

temporaire de deux (2) semaines sur chacun des deux chefs, a ordonné qu'il n'y ait pas de publication dans un journal local de l'avis de radiation et a condamné l'intimé au paiement des déboursés.

La septième plainte comportait deux chefs d'infraction pour avoir contrevenu aux articles 3.02.06, 3.03.02 et 3.03.04 du *Code de déontologie*. Le Comité a déclaré l'intimé non coupable de ces deux chefs d'infraction.

La huitième plainte comportait un chef d'infraction pour avoir contrevenu au *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement* [c. C-26, r.38.01]. La décision sera rendue sous peu.

## L'effectif

### Président

M<sup>e</sup> Pierre Linteau

### Secrétaire

Claudette Wagner

### Secrétaire adjointe

Diane Emery

### Membres

Serge Beaugard, FCGA

Alain Breault, CGA

Guy Deslandes, CGA

Michel Ladouceur, CGA

Louis LeBrun, FCGA

Jacques Ouimet, CGA

Jacques Robitaille, CGA

Leonard C. Roth, FCGA

## Rapport du syndic

Le bureau du syndic a traité au cours du dernier exercice un total de 40 demandes d'enquête qui se répartissent comme suit :

	<u>Exercice 2003-2004</u>	<u>Exercice 2004-2005</u>
Enquêtes en cours au début de l'exercice	19	14
Nouvelles demandes d'enquête	<u>21</u>	<u>26</u>
<b>Dossiers traités</b>	<b><u><u>40</u></u></b>	<b><u><u>40</u></u></b>
Statut des dossiers au 31 mars		
Dossiers fermés	26	27
Enquêtes en cours	<u>14</u>	<u>13</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u><u>40</u></u></b>	<b><u><u>40</u></u></b>

Les motifs des 26 demandes d'enquête faites au cours de 2004-2005 sont variés. Voici les deux sujets que l'on retrouve principalement :

- Qualité du travail 9
- Rétention de documents 4

À l'intérieur des 27 dossiers fermés :

- dix-neuf n'ont pas fait l'objet d'une plainte disciplinaire ;
- sept ont fait l'objet d'une plainte disciplinaire. Dans six cas, les membres ont été déclarés coupables sur la majorité ou la totalité des chefs d'accusation. Dans un cas, le membre a été déclaré non coupable ;
- un a fait l'objet d'une entente relative à un litige sur les honoraires.

Dans les 13 dossiers en cours, un est actuellement déposé au Comité de discipline et les enquêtes se poursuivent pour les 12 autres cas.

### Syndic

André Drainville, CGA

### Syndics adjoints

Sylvie Dagenais, CGA

Gérald Gratton, CGA

## Comités 2004-2005

### Affaires publiques

**Présidente :** Sylvie Grondin, FCGA  
 Luc Baribeau, CGA  
 Alain Breault, CGA  
 Jean-Marc Bourque, CGA  
 Yvon Gingras, CGA  
 Josée Leclair, CGA

### Appel des étudiants

**Présidente :** Sandra Lacroix, CGA  
 Suzanne Alary, CGA  
 Monique Giroux, CGA, MBA  
 Jacques Ouimet, CGA  
 Jacques Robitaille, CGA

### Arbitrage des comptes

**Président :** Michel P. Laliberté, FCGA  
 Luc Baribeau, CGA  
 Jacques Robitaille, CGA  
 Leonard C. Roth, FCGA

### Associations étudiantes

**Présidente :** Ginette Fortin, FCGA  
 Tahreem Arshad  
 Frédéric Audet  
 Julie Berthiaume  
 Caroline Bouchard  
 Martin Bureau  
 Julie Desrochers  
 Johanne Fortin  
 France Hurtubise  
 Cathy Landry  
 Nancy Lévesque  
 Anne Longpré  
 Jiangshan Wang

### Comité consultatif des présidents de l'Ordre

Pierre Barnès, FCGA  
 Chantal Bélanger, FCGA  
 Nelson D'Amours, FCGA  
 Jocelyn Dion, FCGA  
 Dany Girard, FCGA  
 Michel Guindon, FCGA  
 Jacques Héту, FCGA  
 Mario Lafond, FCGA  
 Luc Provencher, FCGA  
 Rénauld Vigneault, FCGA  
 Sylvie Voghel, FCGA

### Fiscalité

**Président :** Sylvain Moreau, CGA  
 Françoise Alary, CGA  
 François Bélanger, CGA  
 France Bordeleau, CGA  
 André Boulais, CGA  
 Johanne Bourassa, CGA  
 Henri Duquette, CGA  
 Bruno Lacasse, CGA  
 Sandra Lacroix, CGA  
 Johanne Leduc, FCGA (jusqu'en  
 janvier 2005)  
 Gilles Paré, CGA  
 Gisèle Prévost, CGA  
 Benoit Vallée, CGA

### Formation

**Présidente :** Ginette Fortin, FCGA  
 Diane Bigras, CGA  
 Émilio Boulianne, CGA  
 Jean-Paul Page, FCGA  
 Claude Rompré  
 Rénauld Vigneault, FCGA

### Honneur

**Président :** Alain Laplante, FCGA  
 Ginette Fortin, FCGA  
 Luc Provencher, FCGA

### Jeunesse

**Présidente :** Danielle Michaud, CGA  
 Anik Gibeault, CGA  
 Sandra Lacroix, CGA  
 Johanne Maltais, CGA  
 Pascale-Isabelle Monty, CGA

### Planification stratégique

**Président :** Alain Laplante, FCGA  
 Ginette Fortin, FCGA  
 Michel P. Laliberté, FCGA  
 Luc Provencher, FCGA  
 Pierre Samson, FCGA

### Présidents de section

Isabelle Archambault, CGA  
 Lucie Arsenaault, CGA  
 France Bégin, CGA  
 Gaétan Bernier, CGA

François Caron, CGA  
 Danielle Ferron, CGA  
 François Filion, CGA  
 Sylvain Fontenelle, CGA  
 Anik Gibeault, CGA  
 Hélène Kay, CGA  
 Johanne Maltais, CGA  
 Bernard Potvin, CGA  
 Dan Thériault, CGA

### Programmes professionnels

**Présidente :** Ginette Fortin, FCGA  
 Émilio Boulianne, CGA  
 Guy Cucumel  
 Sandra Lacroix, CGA  
 Luc Léger, CGA  
 Alix Mandron, CGA  
 Jean-Paul Page, FCGA  
 Pierre Vézina, FCGA  
 Rénauld Vigneault, FCGA

### Révision des plaintes

**Président :** Fernand R. Plante, FCGA  
 Alain Breault, CGA  
 Marie-Lyse Julien-Lesco  
 Pierre Monty, CGA  
 Stéphan Robitaille, CGA  
 André Roy, a.-g.

### Secteurs public et parapublic

**Présidente :** Danielle Hébert, CGA  
 Denis Aubé, CGA  
 Françoise Boudreau, CGA  
 Suzanne Chiricota, CGA  
 Fernande Désormeaux-Thibault, CGA  
 Dorval Fournier, CGA  
 Sylvie Grondin, FCGA  
 Jacques Ouimet, CGA

### Vérification

**Président :** Richard Gilbert, CGA  
 Diane Boily, CGA  
 Louise Harvey, CGA  
 Michel Labbé, FCGA  
 Jacques Robitaille, CGA  
 Pierre Samson, FCGA  
 Serge Vaillancourt, CGA

## Personnel du siège social

Au 31 mars 2005

**Lisa Beauchemin**

Secrétaire, Communications

**Sophia Benabdellah**

Chargée de marketing

**François Blouin, CGA**

Vice-président, Finance et développement  
technologique

**Martine Boivin**

Chargée des communications

**Nadine Bourgeois**

Directrice, Communications  
et relations publiques

**Stéphanie Carbonneau**

Chargée de marketing

**Mélanie Caron**

Agente principale, Services aux étudiants

**Yolaine Deslauriers**

Commis, Formation

**André Dubois**

Graphiste

**Diane Emery**

Secrétaire de l'adjointe administrative

**Jo-Anne Gaumont**

Secrétaire, Protection du public

**Alain Girard, FCGA, MBA**

Président et chef de la direction et secrétaire

**Janique Langevin, CGA**

Vice-présidente, Formation et  
services professionnels

**Isabelle Lavergne**

Secrétaire, Services aux membres

**Alice Leduc**

Secrétaire, Formation

**Claude Lehoux**

Magasinier

**Jean-François Longpré, CGA**

Contrôleur

**Gabriella Mihaï**

Comptable

**Nicole Morneau**

Agente, Centre d'appels

**Danièle Pérusse, CGA**

Vice-présidente, Développement des compétences  
et protection du public

**Marc Rivet**

Technicien comptable

**Jacinthe Tétrault**

Agente principale, Centre d'appels

**Carole Tremblay**

Agente, Support administratif

**Claudette Wagner**

Adjointe administrative et responsable des  
ressources humaines

## Renseignements généraux

### Effectif des membres, candidats et étudiants inscrits

Section	Membres	Candidats et étudiants inscrits
Abitibi/Témiscamingue	114	27
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	154	35
Beauce/Amiante/Etchemins	114	36
Estrie	163	62
Extérieur du pays	93	5
Lanaudière	350	70
Laval	717	147
Laurentides	511	88
Mauricie/Centre-du-Québec	313	83
Montérégie	1 674	343
Montréal	2 018	869
Outaouais	683	166
Québec	921	239
Saguenay-Lac-Saint-Jean	128	55
<b>Total</b>	<b>7 953</b>	<b>2 225</b>

### Mouvement des effectifs

Description	2005	2004
Permis émis	183	220
Réintégrations	29	77
Permis émis suite à un transfert au Québec	21	10
Décès	(14)	(17)
Radiations pour non-paiement de la cotisation	(71)	(65)
Démissions	(41)	(36)
Transferts du Québec vers l'extérieur	(8)	(13)
Radiations pour autre cause	(4)	(0)

### Permis en vigueur selon les classifications

Description	2005	2004
Membres réguliers	7 208	7 134
Membres à vie et « fellows »	90	86
Membres à vie	26	28
Membres préretraités	170	183
Membres retraités	366	335
Membres à l'extérieur du pays	93	92
<b>Total</b>	<b>7 953</b>	<b>7 858</b>

## Renseignements généraux

### Tableau comparatif des charges

Description	2005 réelles	2006 budgétisées
Administration	1 586 746\$	1 650 989\$
Activités réglementaires	515 714	567 384
Développement des compétences et services professionnels	1 055 362	1 136 076
Formation et recrutement	767 554	736 163
Développements stratégiques et affaires publiques	826 521	743 419
<b>TOTAL</b>	<b>4 751 897\$</b>	<b>4 834 031\$</b>

### Cotisation annuelle pour l'année se terminant le 31 mars 2005

Membres réguliers	583,85\$
Membres en cabinet privé	768,05\$

La contribution au financement de l'Office des professions du Québec de 23,30\$ s'ajoute aux montants mentionnés ci-dessus. Toutes les cotisations sont taxables.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toutes informations contenues dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et considérés appropriés dans les circonstances.

L'Ordre maintient un système de contrôle interne destiné à fournir un degré d'assurance raisonnable quant à la protection des biens et à la fiabilité de l'information.

Les états financiers, dont le rapport se trouve ci-joint, ont été examinés par des experts-comptables indépendants élus à l'assemblée générale annuelle.

Relativement à ces états financiers, le Bureau exerce sa responsabilité surtout par l'entremise de son Comité de vérification qui se réunit périodiquement avec la direction, de même qu'avec les experts-comptables externes qui peuvent à leur gré rencontrer le Comité de vérification pour discuter de questions touchant l'examen approfondi, l'évaluation du contrôle interne et l'information financière.



Alain Girard, FCGA, MBA  
Président et chef de la direction et secrétaire



François Blouin, CGA  
Vice-président  
Finance et développement technologique

Le 25 avril 2005

## Rapport des experts-comptables

Aux membres de :

L'ORDRE DES COMPTABLES  
GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Nous avons examiné le bilan du fonds d'administration, du fonds d'indemnisation, du fonds d'assurance-responsabilité, du fonds de défense en matière de déontologie et du fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA de l'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC au 31 mars 2005, de même que l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds d'administration, d'indemnisation, d'assurance-responsabilité, de défense en matière de déontologie et de défense, de protection et de promotion des droits des CGA ainsi que l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Notre examen a comporté des questions, des comparaisons, des discussions et une analyse des renseignements exigés; en ce qui concerne les éléments de l'actif et du passif, une analyse approfondie a été effectuée, le tout conformément aux normes établies par notre ordre professionnel.

L'examen approfondi que nous avons effectué révèle que les états financiers sont plausibles, à tous égards importants et conformes aux livres, aux renseignements recueillis ainsi qu'aux données examinées, et qu'ils ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Evancic Perrault Robertson, CGA  
Société en nom collectif

Terrebonne, Québec  
Le 25 avril 2005

## État des résultats

Exercice se terminant le 31 mars 2005

	Fonds affectés					Total 2005 \$	Total 2004 \$
	Administration	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA		
<b>PRODUITS (note 9)</b>							
Cotisations, inscriptions et permis	3 434 218	-	-	-	-	3 434 218	3 312 775
Droits d'examen	321 230	-	-	-	-	321 230	282 160
Formation continue et publications	709 313	-	-	-	-	709 313	604 471
Revenus de placements	130 511	2 041	45 942	769	2 208	181 471	207 429
Programme CGA-Maîtrise	135 566	-	-	-	-	135 566	99 474
Autres produits	259 024	-	-	-	-	259 024	164 697
Ristourne de l'assureur	-	-	-	-	-	-	8 628
	<b>4 989 862</b>	<b>2 041</b>	<b>45 942</b>	<b>769</b>	<b>2 208</b>	<b>5 040 822</b>	<b>4 679 634</b>
<b>CHARGES</b>							
Administration	1 586 746	-	-	-	-	1 586 746	1 649 582
Activités réglementaires	515 714	-	-	-	-	515 714	444 892
Développement des compétences et services professionnels	1 055 362	-	-	-	-	1 055 362	1 108 665
Formation et recrutement	767 554	-	-	-	-	767 554	795 122
Développements stratégiques et affaires publiques	826 521	-	-	-	-	826 521	571 413
Honoraires	-	-	-	-	1 187	1 187	1 217
Prime d'assurance	-	-	57 895	-	-	57 895	54 500
Stratégie	-	-	-	-	327 825	327 825	73 250
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	-	-	(19 000)	-	-	(19 000)	(80 208)
Indemnité et frais de règlements	-	-	24 112	-	-	24 112	15 577
	<b>4 751 897</b>	<b>-</b>	<b>63 007</b>	<b>-</b>	<b>329 012</b>	<b>5 143 916</b>	<b>4 634 010</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>							
	<b>237 965</b>	<b>2 041</b>	<b>(17 065)</b>	<b>769</b>	<b>(326 804)</b>	<b>(103 094)</b>	<b>45 624</b>

Renseignements complémentaires : page 28

Voir rapport des experts-comptables en date du 25 avril 2005

## État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice se terminant le 31 mars 2005

	Fonds affectés					Total 2005 \$	Total 2004 \$
	Administration	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA		
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	1 125 684	94 430	822 082	42 556	326 804	2 411 556	2 365 932
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	237 965	2 041	(17 065)	769	(326 804)	(103 094)	45 624
Virement – Fonds affectés	(237 965)	-	-	-	237 965	-	-
<b>SOLDE DE FONDS À LA FIN</b>	<b>1 125 684</b>	<b>96 471</b>	<b>805 017</b>	<b>43 325</b>	<b>237 965</b>	<b>2 308 462</b>	<b>2 411 556</b>


Voir rapport des experts-comptables en date du 25 avril 2005

## Bilan au 31 mars 2005

	Fonds affectés					Total 2005 \$	Total 2004 \$
	Administration	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA		
<b>ACTIF</b>							
<b>À COURT TERME</b>							
Encaisse	104 287	503	7 471	508	18 520	131 289	227 523
Placements temporaires (note 3)	2 751 243	95 413	209 499	42 732	219 445	3 318 332	2 995 282
Débiteurs (note 4)	109 439	-	-	-	-	109 439	88 988
Intérêts courus à recevoir	30 595	555	20 224	85	-	51 459	45 346
Stocks	58 645	-	-	-	-	58 645	63 398
Frais payés d'avance	100 026	-	52 091	-	-	152 117	141 418
	3 154 235	96 471	289 285	43 325	237 965	3 821 281	3 561 955
<b>PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)</b>	852 343	-	520 732	-	-	1 373 075	1 556 372
<b>IMMOBILISATIONS (note 6)</b>	156 433	-	-	-	-	156 433	171 679
	4 163 011	96 471	810 017	43 325	237 965	5 350 789	5 290 006
<b>PASSIF</b>							
<b>À COURT TERME</b>							
Créditeurs (note 7)	645 209	-	5 000	-	-	650 209	652 823
Produits reportés (note 8)	2 392 118	-	-	-	-	2 392 118	2 206 627
	3 037 327	-	5 000	-	-	3 042 327	2 859 450
<b>RISQUES ÉVENTUELS ET FRAIS DE RÈGLEMENTS</b>	-	-	-	-	-	-	19 000
<b>SOLDE DE FONDS</b>							
Investis en immobilisations	156 433	-	-	-	-	156 433	171 679
Affectations d'origine interne	-	96 471	805 017	43 325	237 965	1 182 778	1 285 872
Non grevés d'affectations	969 251	-	-	-	-	969 251	954 005
	1 125 684	96 471	805 017	43 325	237 965	2 308 462	2 411 556
	4 163 011	96 471	810 017	43 325	237 965	5 350 789	5 290 006

## ENGAGEMENT CONTRACTUEL (NOTE 10)

Approuvé par le Bureau


Alain Laplante, FCGA  
Président

Pierre Samson, FCGA  
Trésorier

Voir rapport des experts-comptables en date du 25 avril 2005

## État des flux de trésorerie

Exercice se terminant le 31 mars 2005

	Fonds affectés					Total 2005 \$	Total 2004 \$
	Administration	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA		
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	237 965	2 041	(17 065)	769	(326 804)	(103 094)	45 624
Ajustements pour :							
Amortissements	118 830	-	-	-	-	118 830	143 957
Virement – Fonds affectés	(237 965)	-	-	-	237 965	-	-
Coût relatif à la sortie d'actifs en développement	-	-	-	-	-	-	61 449
	118 830	2 041	(17 065)	769	(88 839)	15 736	251 030
<b>VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT</b>							
Débiteurs	(20 451)	-	-	-	-	(20 451)	24 827
Intérêts courus à recevoir	(3 625)	(555)	(3 085)	64	1 088	( 6 113)	1 676
Stocks	4 753	-	-	-	-	4 753	6 233
Frais payés d'avance	294	-	(10 993)	-	-	(10 699)	689
Créditeurs	(2 614)	-	-	-	-	(2 614)	86 772
Produits reportés	185 491	-	-	-	-	185 491	407 103
	163 848	(555)	(14 078)	64	1 088	150 367	527 300
	282 678	1 486	(31 143)	833	(87 751)	166 103	778 330
Variation de placements	105 295	-	63 591	-	-	168 886	(149 493)
Achat d'immobilisations	(89 173)	-	-	-	-	(89 173)	(131 078)
Variation nette des risques éventuels et frais de règlements	-	-	(19 000)	-	-	(19 000)	(80 209)
	16 122	-	44 591	-	-	60 713	(360 780)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>	298 800	1 486	13 448	833	(87 751)	226 816	417 550
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT</b>	2 556 730	94 430	203 522	42 407	325 716	3 222 805	2 805 255
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN</b>	2 855 530	95 916	216 970	43 240	237 965	3 449 621	3 222 805

Les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse et des placements temporaires.

Voir rapport des experts-comptables en date du 25 avril 2005

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2005

### 1. Statuts et objectifs

L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec est constitué en vertu du Code des professions du Québec, selon L.R.Q., c. C-26. Il a pour principale fonction d'assurer la protection du public et de l'exercice de la profession de ses membres. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. L'Ordre est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, et conséquemment exempté de l'impôt.

### 2. Principales conventions comptables

#### Comptabilité par fonds

L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le **fonds d'administration** rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Le **fonds d'indemnisation** est destiné à rembourser les sommes d'argent ou autres valeurs utilisées par un membre à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été remises dans l'exercice de la profession, conformément au Code des professions.

Le **fonds d'assurance-responsabilité** provient des ristournes du programme d'assurance-responsabilité professionnelle qui devaient servir à concevoir un programme d'auto-assurance. En vertu d'un nouveau contrat d'assurance, l'Ordre a pris l'engagement de subventionner partiellement les primes à même les sommes cumulées du fonds et l'assureur s'est engagé à couvrir sans franchise tous les frais de règlements, de gestion et d'indemnité. La réserve est révisée annuellement et calculée, conformément à la nouvelle entente.

Le **fonds de défense en matière de déontologie** est destiné à venir en aide à un membre lorsqu'il subit un préjudice, qui entraîne des frais à la suite d'une suspension ou d'une perte d'emploi, relié à son refus d'enfreindre l'une ou l'autre des obligations qui lui sont imposées par le Code de déontologie.

Le **fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA** provient de la cotisation perçue des membres lors de l'exercice 2002-2003. Ces sommes sont destinées spécifiquement à la défense, la protection et la promotion des droits des CGA, et au recours en vertu des chartes.

#### Placements temporaires

Les placements temporaires sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette; le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2005

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### Placements dans les coentreprises

Les placements dans les coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. La quote-part des frais de fonctionnement est imputée directement aux charges, et la quote-part des investissements en capital est capitalisée et amortie selon les méthodes et les taux utilisés par la coentreprise.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode linéaire :

Mobilier de bureau	4 ans
Système téléphonique	4 ans
Équipement informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

#### Constatation des produits

Les cotisations provenant des membres et des candidat(e)s sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés. Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

#### Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'Ordre dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### 3. Placements temporaires

Les placements sont composés d'acceptations bancaires et d'obligations municipales arrivant à échéance entre mai 2005 et février 2006, dont le rendement varie entre 2,51 % et 6,215 %.

### 4. Débiteurs

	2005 \$	2004 \$
Membres, candidats et étudiants	58 293	27 559
Clients et autres	51 146	61 429
	<b>109 439</b>	<b>88 988</b>

Voir rapport des experts-comptables en date du 25 avril 2005

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2005

	2005 \$	2004 \$
<b>5. Placements à long terme</b>		
Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et leur cours du marché est de 1 416 047 \$ (1 641 204 \$ au 31 mars 2004). Ils sont composés d'obligations arrivant à échéance entre novembre 2006 et février 2010, dont le rendement varie entre 3,95 % et 4,7%. Les revenus de placements affectés et non affectés sont considérés à titre de produits à chacun des fonds respectifs.	1 372 875	1 544 585
Le placement dans CGA Shared Services Facility Corp., 320 actions ordinaires, représente 32 % des actions ayant droit de vote. Société créée dans le but de partager des frais liés au développement d'un nouveau système de traitement de l'information. La quote-part des investissements en capital est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois (3) ans.		
Coût de la participation	-	32
Quote-part des investissements en capital, d'un montant de 117 310 \$, amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois (3) ans.	-	11 555
	-	11 587
Le placement dans CGA Online Services Corporation, 200 actions ordinaires, représente 20 % des actions ayant droit de vote. Société créée dans le but de partager des frais liés au développement d'un portail national.		
Coût de la participation	200	200
	<b>1 373 075</b>	<b>1 556 372</b>

## 6. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette	
			2005 \$	2004 \$
Mobilier de bureau	86 102	65 828	20 274	11 141
Système téléphonique	46 475	46 475	-	5 246
Équipement informatique	757 367	621 208	136 159	155 292
Améliorations locatives	18 242	18 242	-	-
	<b>908 186</b>	<b>751 753</b>	<b>156 433</b>	<b>171 679</b>

Voir rapport des experts-comptables en date du 25 avril 2005

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2005

### 7. Crédoiteurs

	2005 \$	2004 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	310 339	264 341
Dû à l'association nationale	43 144	60 342
Salaires et avantages sociaux à payer	118 010	164 786
Taxe sur les produits et services et taxe de vente du Québec	178 716	163 354
	<b>650 209</b>	<b>652 823</b>

### 8. Produits reportés

Cotisations perçues d'avance	2 210 919	2 063 418
Autres revenus perçus d'avance	181 199	143 209
	<b>2 392 118</b>	<b>2 206 627</b>

### 9. Produits : les sommes suivantes sont exclues des résultats

	2005 \$	2004 \$
<b>Quote-part de l'association nationale :</b>		
Cotisations des membres	1 539 053	1 452 475
Cotisations des candidats et étudiants	122 323	114 441
Inscription des candidats et étudiants	18 225	14 050
Droits et révisions d'examen	173 052	146 769
Vente de publications	132 550	124 960
Émission de permis	13 345	16 725
	<b>1 998 548</b>	<b>1 869 420</b>

### 10. Engagement contractuel

L'Ordre a signé un bail pour ses locaux pour une période de 1 an se terminant en décembre 2005. Le versement annuel du loyer à effectuer pour le prochain exercice, excluant les taxes, est de 103 509\$.

## Notes complémentaires

Au 31 mars 2005

### 11. Instruments financiers

#### Juste valeur

Les éléments d'actifs et de passifs financiers à court terme figurent au bilan à leur valeur comptable, ce qui représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, compte tenu de leur échéance relativement rapprochée.

Les justes valeurs des obligations contenues dans le portefeuille de placement à long terme sont fondées sur les valeurs du marché obligataire.

Les justes valeurs des autres éléments à long terme ne sont pas disponibles au prix d'un effort raisonnable.

#### Risques de crédit

L'organisme n'encourt pas de risques de crédit significatif à l'égard de ses comptes débiteurs. De plus, l'organisme n'encourt aucun risque de crédit à l'égard de ses autres actifs financiers.

#### Risques de taux d'intérêt

L'organisme bénéficie de produits d'intérêts générés par la gestion des excédents temporaires de liquidités. Étant donné que ces produits d'intérêts ne constituent qu'un revenu accessoire, les risques associés à une variation des taux d'intérêt sont minimes.

### 12. Chiffres comparatifs

À des fins de comparaison, la classification de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

## Renseignements complémentaires

Exercice se terminant le 31 mars 2005

	2005 \$	2004 \$
<b>Administration</b>		
Ressources humaines	708 429	693 169
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	106 580	116 450
Téléphone	36 082	30 499
Fournitures de bureau et imprimerie	62 543	75 522
Loyer, taxes et assurances	175 567	166 356
Équipements et logiciels	36 680	31 829
Entretien de l'équipement et du local	30 289	25 172
Cotisations et affiliations	42 697	46 704
Base de données nationale	20 448	76 629
Amortissement lié à la coentreprise	14 412	39 104
Autres charges	248 601	243 295
Amortissement des immobilisations	104 418	104 853
	<b>1 586 746</b>	<b>1 649 582</b>
<b>Activités réglementaires</b>		
Discipline	109 211	90 766
Inspection professionnelle	146 531	128 027
Bureau et Comité administratif	210 124	179 420
Autres activités	49 848	46 679
	<b>515 714</b>	<b>444 892</b>
<b>Développement des compétences et services professionnels</b>		
Ressources humaines	415 898	296 083
Formation continue, publications, recherche et développement	340 297	441 036
Événements et autres activités	299 167	371 546
	<b>1 055 362</b>	<b>1 108 665</b>
<b>Formation et recrutement</b>		
Formation	394 375	413 087
Recrutement	258 128	278 694
Examens	33 779	30 366
Programme CGA-Maîtrise	81 272	72 975
	<b>767 554</b>	<b>795 122</b>
<b>Développements stratégiques et affaires publiques</b>		
Développement de la profession	141 283	46 691
Communications et marketing	685 238	524 722
	<b>826 521</b>	<b>571 413</b>

Voir rapport des experts-comptables en date du 25 avril 2005





Ordre des CGA du Québec • 445, boulevard Saint-Laurent, bureau 450  
Montréal (Québec) • H2Y 2Y7

Téléphone: (514) 861-1823 / 1 800 463-0163  
Télcopieur: (514) 861-7661  
ordre@cga-quebec.org • www.cga-quebec.org